

L'eau, le soleil, le bois ...

Produire de l'électricité renouvelable localement  
et encourager la sobriété énergétique

# Investissez aujourd'hui dans une énergie citoyenne, renouvelable et locale

NID<sup>y</sup> énergies



## Qui sommes nous ?

Une société créée par des citoyens et des collectivités du Nord-Isère qui installe et exploite des unités de production d'Énergies Renouvelables (ENR)



## Un actionnaire = une voix

Nous sommes une société par actions simplifiée (SAS) à fonctionnement coopératif au sein de laquelle chaque actionnaire possède une (seule) voix décisive, quelle que soit sa part sociale. Les citoyens, associations, entreprises et collectivités locales composent le Conseil de Gestion et gouvernent bénévolement.

Statuts accessibles sur la page internet de la société



## Notre territoire : le Nord-Isère

Notre territoire d'action : le Nord-Isère entre Satolas et Bonce et les Abrêts ; et depuis St Savin jusqu'à Ecluse Badinières ... les territoires actuels des Vals du Dauphiné et de la CAPI.

## Pour une transition énergétique locale

Nous travaillons vers l'autonomie énergétique en 2050, en valorisant le gisement local des ENR. Prendre des parts dans la société c'est mettre en œuvre la transition énergétique chez vous et participer au futur de votre territoire.

## Intégré dans un réseau national

NID'énergies est membre du réseau national des Centrales Villageoises.  
[www.centralesvillageoises.fr](http://www.centralesvillageoises.fr)  
[www.nidenergies.centralesvillageoises.fr](http://www.nidenergies.centralesvillageoises.fr)

## Devenez co-producteur d'énergie renouvelable locale !

Souscrire des parts dans NID'énergies c'est concrètement :

- investir votre épargne dans l'économie locale
- participer à la vie de la société citoyenne de production
- valoriser le gisement des énergies renouvelables du Nord-Isère
- diminuer notre dépendance aux énergies fossiles
- s'affranchir des difficultés de production des projets individuels



## Qu'est ce que ça me rapporte ?

La rentabilité brute du projet est entre 2 et 3%, sur 20 ans mais les bénéfices commenceront à exister après la dixième année d'exploitation. Chaque année l'assemblée générale déterminera l'affectation des bénéfices ... l'objectif fondamental de NID'énergies étant de participer autant que possible au développement des ENR en Nord-Isère. Les projets à venir impacteront la valorisation des parts sociales.

### Je peux récupérer mon argent ?

Les actions sont bloquées les 3 premières années et ensuite libres à la revente

### Mon investissement est-il sécurisé ?

Par définition les énergies renouvelables sont disponibles en permanence ... et les contrats de vente de l'électricité produite bénéficient de tarifs réglementés fixes sur 20 ans, assurant l'activité.

## Le risque est donc très limité

## Notre premier projet

Etude, financement, installation et exploitation de 7 toitures photovoltaïques.

De nombreuses communes du territoire sont représentées dans ce projet via les habitants et personnes morales sociétaires, les propriétaires de bâtiments équipés ou encore les prestataires de NID'énergies.

Après la création de la société en 2016, nous avons travaillé le premier projet en 2017 et 2018 et engagé les travaux en 2019.

Le projet arrêté durant l'hiver 2018/2019 comporte 7 toits de puissance comprise entre 9Kwc et 36Kwc, pour un total de 126Kwc installés qui devraient générer dès 2020 environ 150MWh annuels soit l'équivalent de la consommation de 35 foyers.

**Ce premier projet de 250 000€ bénéficie du soutien de la CAPI et de la Région Auvergne Rhône Alpes et notre capital social de 57 000€ nous permet d'accéder à un emprunt bancaire.**



Une de nos premières réalisations, la mairie de Chézeneuve, un village engagé depuis le début de l'aventure



## REJOIGNEZ-NOUS !

En tant que citoyen-ne, entreprise, collectivité, ou association, je peux :

- Faire connaître NID'énergies
- Investir à partir de 100€, tarif d'une part
- Mettre à disposition un bâtiment, terrain ... pour un projet
- Faire profiter de votre temps ou de vos compétences

Statuts accessibles sur la page internet de la société

## SOUSCRIPTION

### comment prendre des parts dans la société NID'énergies ?

Envoyez le bulletin de souscription à télécharger sur notre site avec votre chèque à l'adresse postale ci-dessous :

Bulletin : <http://www.nidenergies.centralesvillageoises.fr/rejoindre-la-societe>

SAS Centrales Villageoises

NID'énergies

15 rue de l'église

38110 La Tour du Pin

[nidenergies@centralesvillageoises.fr](mailto:nidenergies@centralesvillageoises.fr)

[www.nidenergies.centralesvillageoises.fr](http://www.nidenergies.centralesvillageoises.fr)



Partenaires



Vous avez des questions ?  
REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK  
Nid'énergies